

Nos prestations – vos avantages



Qu'est-ce qui distingue la CPE?

La prévoyance fiable pour votre entreprise

Avec une fortune d'environ 10 milliards de francs, deux cent vingt entreprises affiliées et près de vingt-cinq mille personnes assurées, la CPE Fondation de Prévoyance Energie est l'une des institutions de prévoyance phare de suisse. La CPE se distingue par ses prestations financées durablement ainsi que par une performance de ses placements hors pair.

Vos avantages

- Rendements supérieurs à la moyenne grâce à une stratégie de placement à long terme ainsi qu'à une rémunération élevée des avoirs.
- Prestations bien supérieures à la LPP.
- Plans de prévoyance sur mesure pour les entreprises et leurs employés.
- Prestations financées de manière durable et solide pour la prochaine génération également.
- Cotisations de risque très basses (à partir de 0,25 % du salaire assuré).
- Administration simple.
- Conseil compétent et renseignements obtenus rapidement en français, en allemand et en italien.
- Pas de frais d'administration pour vous.
- Prévoyance complémentaire pour les parts variables du salaire.
- « PKE Online »: simulations sur internet pour les assurés et les employeurs.
- Possibilité d'épargner de façon volontaire pour obtenir des prestations de vieillesse encore plus avantageuses ou partir en retraite anticipée.
- Retraite (totale ou partielle) flexible entre l'âge de 58 ans et 70 ans.
- Libre choix entre une rente et/ou un capital lors du départ à la retraite.
- Rentes de partenaire également pour les couples non mariés, de même sexe ou de sexe différent.

La CPE – votre fondation collective

La CPE est une fondation collective moderne. Les entreprises grandes et moyennes, les groupements d'entreprises et les groupes peuvent rejoindre la caisse de prévoyance commune ou constituer une caisse de prévoyance avec un degré de couverture propre au sein de la CPE.

Etes-vous en train de reconsidérer la prévoyance professionnelle pour vos collaborateurs? Que vous profitiez déjà des avantages qu'offre la CPE ou que vous disposiez d'une autre solution de prévoyance, planifiez un avenir sûr avec nous. La CPE est votre partenaire compétent.

Plus d'informations

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou par courriel. Vous pouvez également vous rendre sur notre site internet www.pke.ch actuelle et moderne pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs.